

FORMULAIRE 2024

Demande de surprime communale pour le remboursement partiel du coût d'un audit énergétique réalisé par un auditeur agréé par la Région Wallonne

Les documents suivants doivent être renvoyé par courrier postale ou électronique à l'Administration Communale de Mettet, service énergie Place Joseph Meunier 1 5640 Mettet ou energie@mettet.be :

1. le présent formulaire dûment complété ;
2. la copie de la facture de l'auditeur agréé ;
3. la copie du document prouvant l'acceptation d'octroi de la prime par le Service Public de Wallonie pour le même investissement et qui mentionne le montant de la prime régionale.

Partie 1

A compléter par le bénéficiaire :

Nom et prénom :

Domicilié à (rue, n°, code postal et commune) :

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Titulaire du compte :

Numéro de compte / IBAN :

Sollicite la prime communale pour la réalisation d'un audit énergétique pour un logement situé à (rue, n°, code postal et commune) :

Date et signature du bénéficiaire :

Partie 2

Réservée à l'Administration communale de Mettet :

Montant de _____ €, octroyé suite à la séance du Collège communal du _____

Paiement le _____